

**POUR QUE LE CINÉMA QUÉBÉCOIS SOIT VU ET APPRÉCIÉ
PARTOUT DANS LA PROVINCE
PAR TOUS LES PUBLICS**

Mémoire présenté
au Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec
par la direction et le conseil d'administration
de l'Association des cinémas parallèles du Québec

Rédigé par Armandine Siess
Directrice générale

Novembre 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P. 3
LA QUESTION MAJEURE	P.3
LES CONSTATS	P.4
Manque d'accès aux films sur grand écran en région	P.4
Difficultés éprouvées à renouveler les publics mais aussi les équipes impliquées dans la mise en place d'activités cinématographiques	P.5
Abandon ou ralentissement d'activités destinées au jeune public suite à l'arrêt de subventions	P.6
Sous-financement chronique des médias spécialisés	P.6
Iniquité d'accès aux nouveaux outils et ressources technologiques	P.7
MISSION ET AXES D'INTERVENTION DE L'ACPQ	P.8
LA DIFFUSION DU CINÉMA D'AUTEUR	P.8
Le RÉSEAU PLUS, fonctionnement et impacts	P.8
Le cinéma : un marché concurrentiel et commercial	P.8
Des initiatives de soutien accru pour le cinéma québécois nuisent à certains de nos membres	P.9
Aller chercher les publics, une personne à la fois	P.9
L'ÉDUCATION CINÉMATOGRAPHIQUE	P.10
L'OEIL CINÉMA, création et fonctionnement	P.10
Absence de financement depuis quatre ans	P.11
Éducation à l'image, iniquités marquées selon les territoires	P.11
Place du cinéma à l'école	P.12
LA PROMOTION DU CINÉMA D'AUTEUR PAR LA REVUE CINÉ-BULLES	P.13
Création, contenu et rôle	P.13
Sous-financement	P.13
RECOMMANDATIONS DE L'ACPQ	P.14
INITIATIVES, D'ICI OU D'AILLEURS POUR S'INSPIRER	P.15

« Un peuple qui ne voit sur les écrans de cinéma que les rêves des autres sera un peuple aliéné, de même qu'un peuple qui n'y verrait que ses propres rêves. »

Marcel Rioux

Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec (1969)

L'Association des cinémas parallèles du Québec (ACPQ) partage entièrement les préoccupations du ministère de la Culture et des Communications (MCC) en ce qui a trait au changement de paradigme de ces dernières années dans le milieu de l'audiovisuel au Québec et nous prenons très à cœur l'invitation qui nous est faite à nous exprimer sur ces enjeux.

La multiplication des canaux de diffusion, la surconsommation des images qui entraîne un déficit de l'attention généralisé, le désintérêt croissant des jeunes pour le cinéma d'ici, l'individualisation et le chacun-chez-soi qui prennent encore plus de place dans nos vies... Depuis quelques années, nous sommes entrés dans une ère où nous devons repenser la culture en général (et le cinéma québécois en particulier) dans un environnement inclusif et collectif : remettre les espaces (comme la salle) au cœur des milieux de vie, tisser du lien social, convaincre les publics quels qu'ils soient (jeunes, personnes immigrées, analphabètes, etc.) que le cinéma québécois est aussi pour eux, débattre, s'interroger, militer pour que l'accessibilité culturelle s'incarne réellement dans nos villes et nos villages.

Par le biais de ce mémoire, nous souhaitons donc principalement contribuer à la réflexion du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec (GTAAQ) sur un aspect central de notre mission qui est de « favoriser la diffusion et l'exploitation des contenus afin de les rendre accessibles pour tous les publics et écrans. »

Représentant plus de [70 ciné-clubs et festivals](#) dans toute la province et étant active depuis 45 ans dans les domaines de la diffusion sur grand écran et de l'éducation cinématographique, l'ACPQ a développé au fil des ans une expertise unique en ce qui a trait à la démocratisation culturelle et à la promotion des contenus culturels québécois auprès des citoyens et citoyennes de tous âges et de toutes provenances géographiques. Grâce à cette expertise très proche des réalités locales, nous sommes capables de dégager un certain nombre de constats malheureusement plutôt négatifs qui perdurent de décennie en décennie.

LA QUESTION MAJEURE

Mais avant de les énumérer et d'entrer dans le vif du sujet, nous souhaitons poser la question suivante qui selon nous résume l'objectif de ce GTAAQ : qu'est-ce qui fait qu'une personne fait le choix de s'intéresser à un film québécois et ultimement de le voir?

Sans nul doute, la qualité et la diversité de l'offre sont des facteurs déterminants dans cette prise de décision. À cet égard, notons que le Québec dispose d'une production exceptionnellement riche et impressionnante, surtout lorsqu'on la met en rapport à sa population. En nombre de films par habitant, nous sommes un des endroits les mieux dotés au monde, loin devant la France, les États-Unis ou même l'Inde. Cette richesse se constate en nombre de films produits, mais aussi en diversité de genres et d'approches. Notre réseau de cinémas parallèles rend largement honneur à cette production puisque 63 % des films programmés l'an passé par nos membres étaient des œuvres d'ici; 45 % des films étaient réalisés par des femmes, 25 % étaient des documentaires et 10 % des films destinés au jeune public. L'accessibilité et la disponibilité des œuvres sont des facteurs évidemment tout aussi essentiels dans le processus. Certaines

zones du Québec, on le sait, sont de véritables déserts culturels et il n'est pas rare de devoir faire une heure de route pour aller dans une salle de cinéma. Cet éloignement ou exclusion de l'offre culturelle peut encore se penser en termes économique, physique ainsi que culturel et social.

Toutefois, nous aurions beau avoir accès à tous les films québécois le plus facilement possible, dans le format de diffusion de notre choix, cela ne nous amènerait pas forcément à les découvrir et à devenir des spectateurs plus assidus. L'ultime critère qui permet de convaincre réellement une personne de voir tel ou tel film, c'est celui de la prescription (ou curation). Qui nous a conseillé d'aller voir le dernier Monia Chokri? Est-ce que l'entrevue de Sophie Deraspe dans le dernier Ciné-Bulles vous a tellement intrigué que vous rêvez de voir son film Bergers? Quel film un prof de français peut-il faire voir à ses élèves pour travailler sur le conte? Quel cinéaste mon ciné-club me fait-il découvrir lundi prochain? Dans un autre registre, quel film la plateforme numérique m'a-t-elle conseillé de voir selon mes précédents choix? Quel film les influenceurs que mon adolescent suit ont-ils dit avoir adoré? Sans les recommandations de ces agents prescripteurs, il y a de fortes chances pour que l'on ne tombe jamais sur un film québécois.

Parmi les agents prescripteurs, on retrouve notamment: les amis et les collègues, les membres de la famille, des professeurs, des journalistes, la personne à l'accueil de la salle ou l'animateur de la séance, les influenceurs et aussi, bien sûr, les algorithmes. Au-delà des communications interpersonnelles qui ont lieu en présence, ces conseils sont prescrits sur différents médias : journaux, revues spécialisées, réseaux sociaux, télévision, plateformes de diffusion numérique. S'il y a un premier constat facile à faire, c'est que les prescriptions des algorithmes des plateformes de diffusion étrangères sont aujourd'hui peu favorables aux œuvres québécoises et tendent à standardiser les contenus culturels offerts, créant par le fait même ainsi un risque indéniable d'uniformisation culturelle et d'appauvrissement de la culture.

Or, notre expérience nous démontre qu'afin de favoriser l'accès à la cinématographie d'ici, le contact humain reste le mode de prescription le plus efficace, qu'il s'opère de façon virtuelle ou en présence. C'est donc le rôle et l'influence de ces agents prescripteurs qu'il importe de renforcer et c'est ce à quoi nous et nos membres nous consacrons depuis plus de quatre décennies.

Enfin, dans le cadre de notre cœur de mission qu'est la diffusion sur grand écran, l'expérience globale de la projection tient aussi une place importante, que ce soient le confort du lieu, la qualité de la projection ou encore l'expérience humaine qui a été proposée (Y a-t-il un bar attenant à la salle? L'accueil est-il chaleureux? Après le film, y a-t-il un échange avec la personne qui a réalisé le film ou tout simplement avec les autres personnes qui ont assisté à la même séance que moi?). Tous ces critères vont agir sur le ressenti du public vis-à-vis de cette sortie culturelle et l'inciter à reproduire ou non l'expérience. Mais revenons aux constats évoqués plus haut.

LES CONSTATS

Manque d'accès aux films sur grand écran en région

Parmi ceux-ci, alors même que notre réseau couvre une soixantaine de municipalités, des citoyens de plusieurs régions du Québec n'auront jamais l'occasion de voir sur grand écran certains films d'ici qu'ils ont pourtant financés! Tout simplement parce que la chronologie des médias nous désavantage et nous relègue au second rang, privant les cinémas parallèles de l'impact médiatique de la sortie commerciale. Il faut comprendre que nos membres ne peuvent quasiment jamais diffuser de films québécois à leur sortie. Ils doivent patienter de 30 à 60 jours pour y avoir accès afin de ne pas faire concurrence au circuit des salles commerciales, plus rentable économiquement pour les distributeurs.

À l'époque où la fenêtre de diffusion suivant celle de la salle était la sortie DVD / Blu-ray, nos membres arrivaient à présenter les films dans la période de 100 à 120 jours entre la sortie nationale et l'arrivée des disques sur les rayons. Puis, cette fenêtre s'est rétrécie et l'arrivée des plateformes de vidéos sur demande (VSD / VOD) a considérablement entravé les activités de nos membres.

Quelques exemples récents :

Titre	Date de sortie cinéma commercial	Date sortie en VSD	Date de sortie autorisée dans notre réseau
Le temps d'un été	14 juillet 2023	12 septembre 2023	21 septembre 2023
Hôtel silence	29 mars 2024	14 mai 2024	17 mai 2024
Dis-moi pourquoi ces choses sont si belles	21 juin 2024	6 août 2024	4 septembre 2024
1995	31 juillet 2024	24 septembre 2024	2 octobre 2024

Cela démontre un manque de considération flagrant du travail de nos membres par certains distributeurs. Même si au fil du temps nous avons pu établir de bonnes relations partenariales avec un bon nombre d'entre eux, certains ne nous considèrent toujours pas comme des diffuseurs d'intérêt et ne semblent clairement pas partager notre idéal de démocratisation culturelle.

La disponibilité de titres en VSD avant ou pendant la période de diffusion de nos membres fait concurrence à leurs activités et les prive de revenus. Évidemment, les coûts de location de ces films devraient être réduits, mais il n'en est rien. Cela dit, il y a plus grave qu'un accès tardif ou une diffusion en salle concurrencée par une sortie VSD : celle de l'impossibilité de proposer à des Québécois de voir certains films sur grand écran. Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple du film **Le guide de la famille parfaite** de Ricardo Trogi, un des réalisateurs dont les films ont largement été programmés par nos membres. Sorti en 2021 dans les salles commerciales, il est très rapidement passé en diffusion exclusive sur une Netflix, nous excluant purement et simplement de la chaîne de diffusion. Nos membres ont donc été privés cette année-là d'un film qui aurait pu leur permettre de remplir leur salle et de dégager des revenus pour présenter d'autres films de qualité moins populaires. Il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme en économie pour comprendre le choix des distributeurs et le rapport de force des Netflix de ce monde. Et s'il est vrai que de mettre un film sur une plateforme numérique le rend disponible à tout le monde, il faut se rappeler qu'il n'y a pas un cinéaste qui ne fait pas d'abord son film pour le grand écran. Une seule solution : permettre à tous les membres de l'ACPQ d'avoir accès aux films québécois le plus vite possible après leur sortie en salle et absolument avant la sortie en VOD/VSD.

Difficultés éprouvées à renouveler les publics mais aussi les équipes impliquées dans la mise en place d'activités cinématographiques

De manière généralisée, le public des salles de cinéma vieillit et les salles peinent à attirer de nouveaux publics jusqu'à leurs écrans. À l'instar du milieu de la diffusion cinématographique, ce phénomène nous touche et nous oblige à repenser et mettre en place davantage d'initiatives liées au renouvellement des publics. Or, ces initiatives sont longues à développer et nécessitent des ressources humaines et financières que plusieurs de nos membres ont peu ou prou. Pour revenir à la notion de prescription culturelle, afin de gagner la confiance d'un auditoire, il faut le connaître et aussi être capable de nouer une relation avec lui et de l'entretenir. Toutes ces étapes, bien que passionnantes, sont énergivores et rarement priorisées dans l'organisation d'une activité cinématographique sous-financée.

Les jeunes, qui sont pourtant les plus grands « consommateurs » de culture s'intéressent peu au cinéma d'ici. Des inégalités importantes sont aussi constatées entre les différents milieux et classes socio-économiques. À travers ces constats, l'école apparaît alors comme un des rares endroits où les références et la curiosité culturelles peuvent être transmises. Mais le cinéma n'y a pas de place attitrée et les enseignants sont bien souvent dépourvus de références propres ou de soutien pour accompagner les jeunes dans cette découverte du cinéma québécois et des lieux culturels de leur ville ou village.

Il existe par ailleurs de nombreux préjugés envers la culture qui accentuent d'autant plus les inégalités d'accès et créent des barrières psychologiques difficiles à déconstruire. Celle des jeunes est par exemple souvent considérée comme une sous-culture, ou bien encore le cinéma d'auteur est perçu par de nombreuses personnes comme élitiste ou ennuyant. Réussir à convaincre une variété de personnes que la culture est un bien commun, partageable, diversifié et nécessaire au bien-être de la société apparaît comme un défi gigantesque. D'où l'importance de valoriser la culture, sous toutes ses formes et de la promouvoir auprès de tous les publics.

Enfin, les équipes qui pilotent nos ciné-clubs et festivals, particulièrement celles qui sont constituées en mode associatif, sont également pour plusieurs d'entre elles des équipes où les têtes blanches dominent. Chaque année au congrès de l'ACPQ, plusieurs membres nous partagent la difficulté à trouver des personnes plus jeunes pour passer le flambeau. Il est donc essentiel de cibler spécifiquement les générations plus jeunes et trouver toutes les façons possibles pour les intéresser au cinéma québécois, particulièrement au cinéma d'auteur.

Abandon ou ralentissement d'activités destinées au jeune public suite à l'arrêt de subventions

Avant la pandémie, plusieurs organismes en région, membres de l'ACPQ ou non, profitaient de l'Appel de projets Grand écran, un programme du ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour le développement et sensibilisation des jeunes publics à la culture cinématographique, mais celui-ci a été aboli pendant la COVID-19 et n'a pas été remis en place depuis.

Le financement spécifique attribué à l'ACPQ pour les activités d'éducation au cinéma (enveloppe de 100 000 \$ annuelle sur l'Aide aux projets) a subi le même sort. Au-delà de la problématique d'un déficit récurrent depuis cinq ans sur ce pan de nos activités, cela nous empêche de développer nos projets et notre équipe afin de répondre aux attentes des milieux scolaires et jeunesse qui manifestent pourtant un réel intérêt pour nos services. Notons qu'actuellement, l'enseignement en cinéma n'est offert uniquement qu'au cégep.

Bien que l'école soit l'endroit idéal pour initier les jeunes au septième art, les ressources manquent cruellement pour qu'il soit enseigné et transmis à tous les paliers éducatifs. En l'absence de financement, ces lacunes limitent le développement d'une culture cinématographique générale chez les jeunes, pourtant essentielle pour former des spectateurs critiques et engagé, et nos futurs cinéphiles.

Sous-financement chronique des médias spécialisés

Enfin, depuis près de 43 ans, nous accordons beaucoup de visibilité au cinéma d'auteur québécois à travers l'édition de notre revue Ciné-Bulles, contribuant ainsi à enrichir le patrimoine et la connaissance sur notre cinéma d'ici. Au vu de notre longévité, on pourrait s'attendre à ce que notre budget soit assez stable pour nous permettre de publier la revue sans inquiétude. Cela n'est toutefois pas le cas, la plupart

des budgets de soutien à la revue accordés par les trois conseils des arts n'ayant pas ou peu augmenté dans les 20 dernières années (8 % au total depuis 2014, soit moins de 1 % d'augmentation par année) alors que nos coûts de production et d'envoi ont bondi (28 % d'augmentation sur cette même période). Cette crise de financement touche par ailleurs la quasi-majorité des périodiques culturels québécois et aucun signe ne nous laisse entrevoir un changement à court terme.

Dans le domaine de la critique de cinéma, nous sommes également soumis à une concurrence importante des contenus gratuits maintenant disponibles sur internet, parfois sans grande expertise. En effet, de nombreux articles et opinions sur le cinéma sont aujourd'hui accessibles gratuitement en ligne et il devient plus exigeant de démontrer notre valeur ajoutée. Dans une ère où le journalisme est menacé par le pouvoir grandissant des influenceurs, comment arrive-t-on à continuer d'informer et d'éduquer? N'avons-nous pas un devoir sociétal de nous assurer que les contenus de qualité, rédigés par des personnes expertes de leurs disciplines continuent d'être accessibles même s'ils sont moins « rentables » que les contenus publicitaires?

Pour conclure sur ce point, comme indiqué précédemment, nous sommes convaincus que dans toute curation, le lien humain est le plus tangible et le plus efficace. À Ciné-Bulles, nous avons trouvé une façon originale et efficace de le créer, en proposant partout sur le territoire des conférences sur des thèmes reliés à la revue. Ayant été présentées à près de 500 reprises, ces conférences ont permis de faire connaître notre revue à de nombreuses personnes mais aussi de leur transmettre quelques références sur le cinéma d'auteur québécois et ses coulisses.

Iniquité d'accès aux nouveaux outils et ressources technologiques

Les transitions technologiques dans le domaine de la projection cinématographique ne cessent de s'accélérer et dans un tel contexte, les plus petites structures, que sont les cinémas parallèles, ne peuvent pas toujours se mettre à niveau au même rythme que les entreprises privées. On remarque aussi que peu de programmes sont accessibles à nos membres pour la mise à niveau de leurs équipements ou même pour des améliorations de leurs salles, alors que les salles commerciales en ont plusieurs.

Lors de la dernière grosse transition de format (de la pellicule au DCP), le ministère de la Culture a aidé notre réseau en finançant l'achat d'équipements adéquats mais ces équipements arrivent aujourd'hui en fin de vie et leur prix d'entretien n'a cessé d'augmenter au cours des années, alourdissant le budget de fonctionnement de nos cinémas parallèles.

La transition actuelle vers les formats dématérialisés peut sembler dans un premier temps comme un gros avantage puisqu'elle permet d'acheminer les œuvres plus rapidement et sur un plus grand territoire. Cependant, toutes les régions du Québec n'ont malheureusement pas accès à internet de la même façon, ce qui peut entraîner des défis non négligeables pour le téléchargement des films. Par ailleurs, la projection est aussi dorénavant simplifiée, les compétences requises pour en assurer la technique étant bien moins complexes qu'avant. Nous avons toutefois perdu un certain contrôle sur la démarche et, comme dans beaucoup d'autres sphères de nos vies, un des dangers potentiels de cette méconnaissance des mécanismes à l'œuvre est que nous maîtrisons moins la technique et sommes donc plus dépendants de compagnies privées pour nous dépanner.

Les cinémas parallèles ont pour l'instant une bonne capacité d'adaptation aux changements technologiques mais avec l'accélération des progrès dans ce domaine, nous restons vigilants pour nous

assurer que nous ne soyons pas ostracisés ou défavorisés par les transformations à venir. Voilà donc quelques exemples édifiants de freins à l'accessibilité et au renouvellement des publics, identifiés au cours de nos quelques 40 années de pratique dans le milieu de la diffusion et de l'éducation cinématographique. Dans les sections suivantes, nous présenterons et détaillerons nos axes d'intervention et nous proposerons certaines pistes de solution. Tout au long du texte, quelques liens hypertextes vous renverront à des bandes-annonces, capsules vidéo, ou pages web de nos projets, afin que vous puissiez en une ou deux minutes vous faire une idée plus précise sur notre offre.

MISSION ET AXES D'INTERVENTION DE L'ACPQ

Créée en 1979, l'ACPQ a pour mission la diffusion du cinéma d'auteur et l'éducation cinématographique dans toutes les régions du Québec. Elle regroupe des salles parallèles et quelques festivals en région qui ont souhaité travailler ensemble et se doter d'une structure démocratique afin de les représenter et de les aider à atteindre leurs objectifs de développement en leur permettant de se concerter, de partager leurs expériences dans les différentes régions et de créer de nouvelles sources de financement pour les soutenir. Très active sur le terrain, l'ACPQ offre une panoplie d'aides à ses membres et d'activités à la population en général. Elle est le maître d'œuvre du RÉSEAU PLUS (diffusion), de L'OEIL CINÉMA (éducation) et de CINÉ-BULLES (édition).

LA DIFFUSION DU CINÉMA D'AUTEUR

Le RÉSEAU PLUS, fonctionnement et impacts

En 1992, faisant face à de nombreuses difficultés pour obtenir des films, cinq salles parallèles membres de l'ACPQ se sont regroupées sous la bannière RÉSEAU PLUS afin d'avoir de l'aide pour leur programmation et leur promotion. Aujourd'hui, 95 % des membres de l'ACPQ utilisent ce service. Ces organisations diffusent les films un soir ou deux par semaine, ou aux deux semaines, ou encore une fois par mois, dans des salles de spectacles, des auditoriums d'établissements d'enseignement ou des salles commerciales et rejoignent annuellement plus de 105 000 spectateurs en moyenne. Cette contribution est reconnue depuis nombre d'années par le MCC, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et Téléfilm Canada.

Les cinémas parallèles sont donc issus de la volonté de citoyens ou de travailleurs culturels de mettre en place une activité de qualité afin d'avoir accès sur grand écran à des films, particulièrement des films québécois, qui ne sont que peu ou pas diffusés par les salles commerciales à l'extérieur des grands centres. Cet ancrage local est essentiel pour bien faire fonctionner l'activité. Il serait impossible d'orchestrer plus d'un millier de programmes dans une soixantaine de lieux répartis dans toutes les régions du Québec sans l'implication des bénévoles et des travailleurs et travailleuses culturels acharnés de chaque ville. Leurs activités cinématographiques ont un impact sur la qualité de vie des populations en région. Elles sont rassembleuses pour le grand public, éducatives pour les écoles ou encore les organismes communautaires. Mais leurs actions de médiation culturelle sont fragilisées à cause des difficultés liées à l'accès aux films ainsi qu'à un manque de financement adéquat qui leur permettrait de renouveler leurs publics, de se pérenniser ou de se développer davantage.

Le cinéma : un marché concurrentiel et commercial

Comme exposé précédemment, la chronologie des médias et son évolution récente représentent un danger non négligeable pour nos membres. Tous les efforts qu'ils déploient pour proposer une

expérience culturelle collective de projection cinématographique ne devraient pas souffrir de la concurrence d'un système aussi individualisant et capitaliste que celui des plateformes numériques. Ces dernières fragmentent l'expérience culturelle en isolant les spectateurs devant leurs écrans, tout en réduisant l'acte de visionnement à un simple geste de consommation, guidé par des algorithmes qui maximisent le profit au détriment de la découverte et de la diversité artistique. Elles devraient selon nous se faire imposer des règles strictes afin de ne pas nuire aux milieux culturels de proximité (par exemple, ne pas avoir d'exclusivité de droits sur des films d'ici, payer des droits subséquents qui seraient ensuite réinvestis dans le système de production et de diffusion québécois comme c'est le cas en Europe, avoir des obligations de promotion de genres moins « vendeurs » comme les documentaires ou le court métrage, etc.).

A contrario, les membres de l'ACPQ croient fermement dans le modèle de diffusion sur grand écran et sont déterminés à le promouvoir. Mais ne faisant pas partie de la première fenêtre de diffusion des films (le marché des salles commerciales étant plus rentable pour les maisons de distribution), il devient alors parfois très difficile pour les cinémas parallèles d'attirer assez de public pour pouvoir couvrir leurs frais d'exploitation, car même si plusieurs d'entre elles obtiennent de l'aide de certains programmes de la SODEC, les dépenses qu'elles doivent assumer sont importantes. D'abord, les droits de diffusion des films à payer aux distributeurs qui ne cessent d'augmenter; ensuite, les frais fixes tels que la salle, le projectionniste, la billetterie, le personnel d'accueil, les assurances, l'entretien des équipements, les frais d'expéditions des copies, etc.; finalement, les frais de promotion et ceux liés à la venue d'invités lorsque des artisans de notre cinématographie accompagnent leurs films pour discuter avec le public. Malgré le rôle de démocratisation culturelle essentiel qu'ils portent à un niveau local, certains cinémas parallèles doivent parfois interrompre leurs activités temporairement ou définitivement, faute de financement adéquat.

Des initiatives de soutien accru pour le cinéma québécois nuisent à certains de nos membres

Depuis 2022, la SODEC a changé son programme d'aide à la diffusion et à la promotion en le recentrant davantage sur le cinéma d'ici et en ouvrant davantage leur soutien aux salles commerciales souhaitant en faire plus pour celui-ci. Avant ce changement de programme, nous étions dans certains endroits les seuls à montrer des films d'auteur québécois en région. Maintenant, les salles commerciales en diffusent plus, ce qui est en soi une très bonne nouvelle. Nous pensons que la culture doit se propager et ne devrait pas être considérée comme un marché à conquérir. Une poignée de salles commerciales du Québec nous considèrent toutefois comme de la concurrence et mettent des bâtons dans les roues de nos membres de façon excessive (en programmant tous les films québécois juste avant la séance du ciné-club par exemple ou faisant pression auprès du distributeur pour que le ciné-club n'ait pas accès trop rapidement aux films québécois plus grand public). Ceci étant dit, plusieurs de nos membres sont aussi en lien avec la salle du coin pour arrimer les programmations intelligemment mais ce n'est pas le cas partout.

Aller chercher les publics, une personne à la fois

Les cinémas parallèles étant majoritairement sous-financés, il appert que la priorité des équipes de ces ciné-clubs et festivals est bien souvent d'assurer la tenue logistique de l'activité. Le travail de médiation culturelle qui pourrait leur permettre d'aller chercher de nouveaux publics passe alors au second plan. Pour aider ses membres dans cette tâche, l'ACPQ propose diverses formations et différents projets à échelle nationale. C'est le cas de notre tout nouveau dispositif « [Voir le cinéma québécois, c'est l'adopter !](#) », développé à destination des personnes immigrées en processus de francisation ou d'alphabétisation, grâce à une enveloppe de la SODEC et qui vise tout à la fois à leur faire découvrir le

cinéma d'ici et à leur faire franchir le seuil de la porte des lieux culturels de leurs territoires. Toutefois, même si l'opération a démarré sur un bon rythme et qu'elle récolte d'excellents retours, nous sommes conscients que le gros de la médiation culturelle doit se faire au niveau local, une personne à la fois et que toutes les mesures d'aide à ces activités ne seront jamais aussi efficaces que la mise à disposition de ressources humaines sur chaque territoire, au plus près des publics.

L'ouverture de postes en médiation culturelle cinéma dans chacune des régions du Québec, coordonnés par l'ACPQ ou les conseils régionaux de la culture (CRC) serait donc un gros plus pour contrer la désaffection des publics et les amener à voir la salle de cinéma comme un lieu de rencontre et d'échanges.

L'ÉDUCATION CINÉMATOGRAPHIQUE

L'OEIL CINÉMA, création et fonctionnement

Depuis sa création, l'ACPQ a travaillé à développer l'éducation cinématographique au Québec. Ayant été désignés responsables du projet pilote d'éducation cinématographique dans les écoles secondaires du Québec par le Comité de concertation sur l'éducation cinématographique au Québec (comité formé par le MCC au début des années 90), nous avons, durant plus de trois décennies, renforcé significativement nos activités dans ce champ où nous étions à l'origine quasiment seuls à intervenir. Au fil des ans, nous avons toutefois pu nous réjouir de l'apparition et du succès d'initiatives pilotées par d'autres organisations culturelles comme le Prix collégial du cinéma québécois, le programme CinÉcole de Mediafilm, ou plus récemment encore du réseau Hémisphères mis en place par Culture pour tous.

Notre programme L'OEIL CINÉMA, enseigne aux élèves à ne pas être passifs devant l'image, à décoder que derrière tout message il y a une intention, la recherche d'un effet et que pour être efficace, le message en images doit être construit au même titre qu'un message oral ou écrit. Via une approche interactive, les jeunes apprennent à évaluer de manière critique les films qu'ils regardent, en posant des questions sur les choix de réalisation, les personnages, les angles de vue, etc. Ils sont encouragés à remettre en question les stéréotypes et les clichés, à déconstruire les narrations simplistes et à réfléchir aux implications sociales et culturelles des films. Dans un monde surchargé d'images en mouvement et de culture de plus en plus standardisée, apprendre aux jeunes à se poser comme spectateurs et producteurs d'images avertis et critiques nous apparaît essentiel. Au-delà des thématiques à l'étude, l'enseignante trouve dans ce programme un outil pour sensibiliser ses élèves à la qualité d'une œuvre cinématographique, que ce soit d'une narration, d'une direction artistique, d'une réflexion. Dans une logique alliant le voir et le faire, les activités de L'OEIL CINÉMA proposent également et systématiquement de passer de la théorie à la pratique en favorisant le geste de création. Avec cette pédagogie par le geste, les jeunes peuvent alors s'initier à la pratique cinématographique. En résumé, le programme vise à stimuler chez eux et elles le plaisir de découvrir des œuvres de qualité et à les ouvrir aux richesses du patrimoine cinématographique, particulièrement celui du Québec.

Dans le cadre d'un de nos projets, nous avons demandé à quelques jeunes leur genre cinématographique préféré. Voici un condensé de ces témoignages ayant abouti à la réalisation d'une [bande-annonce](#).

Le fonctionnement de L'OEIL CINÉMA repose sur les contenus et axes suivants :

- [Ateliers cinématographiques](#) menés dans les écoles primaires et secondaires, les maisons des jeunes ou encore les bibliothèques et autres lieux culturels, à travers tout le Québec.
- [Formation pour les enseignants](#) afin de les outiller pour intégrer l'éducation cinématographique dans leurs pratiques pédagogiques.

- [Concours annuel de courts métrages Action!](#) pour mettre en valeur les films amateurs réalisés par les élèves de primaire et de secondaire de tout le Québec.
- [Outils pédagogiques](#) innovants comprenant des guides d'analyse filmique, des activités pratiques, des fiches pédagogiques et des suggestions de films adaptés à chaque niveau scolaire.
- Plateforme pédagogique numérique interactive [Parlecinéma](#) qui offre des ressources et des outils pour apprendre à faire un film et met à disposition gratuitement 70 courts métrages.
- Participation au champ de la recherche universitaire en éducation cinématographique par le biais de partenariats renouvelés avec le laboratoire CinéMédia de l'Université de Montréal (UdeM).

Dans une société où l'image est devenue omniprésente dans nos vies, l'ACPQ a toujours revendiqué l'importance d'éveiller les jeunes au septième art pour que l'intérêt développé fasse partie de leur vie et perdure. Cela est particulièrement nécessaire si l'on souhaite que les jeunes d'aujourd'hui s'intéressent à notre cinéma.

Absence de financement depuis quatre ans

Ce programme, soutenu de nombreuses années par le MCC a malheureusement vu son financement s'arrêter lors de la pandémie malgré des résultats quantitatifs probants. En effet, dans les années précédant la pandémie, L'OEIL CINÉMA rejoignait annuellement en moyenne quelque 250 enseignants et plus de 20 000 jeunes. Depuis 2020, seuls deux financements de projets obtenus du MCC en 2022-2023 et en 2023-2024 ont permis de faire survivre le programme, mais cela n'est pas suffisant.

Cette perte de financement nous a obligés à augmenter nos coûts d'atelier auprès des écoles et à réduire significativement notre équipe, un seul employé demeurant en poste. Au-delà des bouleversements internes, cela a eu des répercussions auprès du bassin d'élèves amenés à s'intéresser au cinéma. Lors de nos ateliers, nous constatons un véritable engouement des jeunes pour la création de contenu audiovisuel, un désir nourri par leurs propres pratiques. De nombreux élèves, sans en être pleinement conscients, s'initient déjà au montage et à la vidéo par le biais des réseaux sociaux ou de leurs productions personnelles. Mais cette appétence reste peu encadrée et manque de stimulation formelle, notamment par l'étude de films. Sans un soutien adéquat pour nos activités, nous ne pouvons pleinement répondre à cette demande ni accompagner les jeunes dans le développement d'un regard critique et réfléchi sur leurs créations et sur le cinéma.

Nous n'avons pas été seuls à subir les conséquences de ces baisses de subventions puisque plusieurs autres projets jeunesse portés par des organismes culturels (dont plusieurs de nos membres) ayant été auparavant financés par l'appel à projets Grand écran ont également dû s'arrêter.

Éducation à l'image, iniquités marquées selon les territoires

Dans les aspects plus positifs, on peut cependant reconnaître que la visibilité apportée par le programme Culture à l'école et le Répertoire culture-éducation ainsi que le renforcement (plus récemment) de la Mesure de soutien des sorties scolaires en milieu culturel (mesure de soutien conjointe entre le MCC et le ministère de l'Éducation) ont eu des impacts bénéfiques sur la sensibilisation des élèves au cinéma par le biais de l'école. Toutefois, étant membre du comité de concertation qui étudie l'impact et l'utilisation de cette mesure, on constate qu'il existe encore ici énormément de disparités selon les régions administratives. Cela est lié à plusieurs facteurs, dont l'éloignement de certaines écoles des lieux de diffusion ou des organismes culturels inscrits au Répertoire culture-éducation, le manque d'offre culturelle dans certaines régions et la complexité du transport scolaire vers les organismes. Tous les élèves du Québec n'ont donc pas accès de façon équitable aux mêmes expériences culturelles. Cette iniquité se

reflète aussi dans les activités culturelles qui prennent place dans l'école. Lors du festival de cinéma de Sept-Îles par exemple, L'OEIL Cinéma a l'occasion de proposer une semaine d'ateliers en cinéma pour les écoles de la ville. Cet événement rare est particulièrement apprécié des enseignants et des élèves, qui soulignent chaque année combien cette opportunité est précieuse pour eux. Malheureusement, en raison du manque de moyens, nous ne pouvons offrir ce type d'expérience à davantage de régions ni assurer une couverture équitable dans tout le Québec, n'ayant qu'un seul animateur pour répondre à la demande.

Place du cinéma à l'école

Bien sûr, pour rejoindre les jeunes en grand nombre, on pense immédiatement à l'école. Mais ce n'est pas aussi simple. D'entrée de jeu, précisons que les quatre arts reconnus par le ministère de l'Éducation sont l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique. Le septième art, quant à lui, n'a toujours pas trouvé sa place comme discipline à part entière dans le cursus scolaire. Bien que le cinéma soit parfois intégré dans les cours de multimédia, il est rarement abordé pour ses spécificités propres. En effet, il est souvent perçu uniquement comme un support pédagogique pour enseigner d'autres matières, plutôt que comme un art avec une histoire, un langage et des techniques qui lui sont propres. De plus, les enseignants, sans formation spécifique, manquent de compétences et de connaissances culturelles et pratiques nécessaires pour enseigner le cinéma de manière approfondie et engageante. Ils auraient besoin de soutien pour développer une approche plus complète et rigoureuse du cinéma. D'importantes iniquités dans l'accès aux équipements technologiques se constatent enfin également entre les écoles privées et publiques. C'est l'ensemble de ces constats que confirme la récente recherche universitaire [CINÉPROF](#), à laquelle L'OEIL CINÉMA a collaboré en menant une enquête auprès de 89 enseignantes québécoises.

Pour renforcer l'éducation au cinéma au Québec, il serait pertinent de s'inspirer de l'approche développée en France, où davantage de cours optionnels et des majeures en cinéma-audiovisuel sont offerts dès le secondaire et où des dispositifs d'éducation à l'image sont financés et déployés de la maternelle jusqu'au lycée. Ces programmes, reconnus et encadrés officiellement, permettent aux élèves d'acquérir des compétences culturelles et pratiques solides dans le domaine du cinéma. En intégrant le septième art dans le cursus scolaire, la France valorise le cinéma non seulement comme support pédagogique, mais également comme une discipline artistique à part entière. Les élèves suivant ces programmes bénéficient ainsi d'une formation enrichissante qui contribue de façon significative à leur moyenne générale, témoignant de l'importance attribuée au cinéma au sein du parcours éducatif. Une telle initiative permettrait aux jeunes Québécois de développer un regard critique et une véritable compréhension des enjeux artistiques et culturels liés à l'image et aux médias. Elle pourrait, pourquoi pas, se décliner également sous la forme de développement des programmes arts-études intégrant le cinéma. Encore faudrait-il intégrer cette discipline dans le curriculum de l'école québécoise.

Pour conclure, il apparaît que l'éducation au cinéma constitue un levier essentiel pour favoriser la diffusion et l'exploitation des contenus culturels québécois auprès des jeunes en les sensibilisant dès le milieu scolaire. Renforcer cette éducation avec des moyens pertinents permettrait non seulement de développer un regard critique face à l'audiovisuel, mais aussi de stimuler un intérêt durable pour les œuvres locales, contribuant ainsi à l'accessibilité et à l'appréciation des contenus culturels québécois. En rendant le cinéma québécois plus présent dans les écoles et en offrant aux enseignantes les moyens et le soutien nécessaires pour l'intégrer de manière structurée et engageante, on peut espérer créer une génération de spectateurs éclairés et de créateurs engagés, prêts à valoriser et faire rayonner la culture québécoise sur toutes les plateformes et auprès de tous les publics.

LA PROMOTION DU CINÉMA D'AUTEUR PAR LA REVUE CINÉ-BULLES

Création, contenu et rôle

La revue Ciné-Bulles est née d'un bulletin d'informations que produisait l'ACPQ destiné à ses membres afin de leur fournir des informations sur les films d'auteur prenant l'affiche. À partir de 1982, la publication devient autonome quant au contenu et veut s'adresser à un large public. Dès lors un rédacteur en chef et un comité de rédaction assurent son indépendance éditoriale. Offerte au grand public à un prix défiant toute concurrence (5.95 \$ en librairie, 20 \$ pour un abonnement annuel), soutenue par les conseils des arts, cette publication critique renforce les deux piliers de notre mission que sont la démocratisation culturelle et l'éducation cinématographique. L'ajout de présentations de conférences (près de 500) et d'un balado (69 épisodes depuis 2018) a permis à Ciné-Bulles de se diversifier et d'accroître son rayonnement. Aujourd'hui 69 % de nos abonnés sont basés au Québec en dehors de Montréal et 8 % sont à l'étranger et nous sommes distribués dans 16 régions du Québec.

Depuis plus de 40 ans, la politique éditoriale de Ciné-Bulles s'établit autour du cinéma d'auteur, en accordant une grande place au cinéma d'ici. Entretiens, critiques, reportages, analyses, portraits et dossiers ont permis à plus de 200 auteurs différents sur trois décennies d'offrir une multitude de points de vue sur un septième art local en constante évolution. Grâce au contenu rédactionnel de qualité élaboré par notre équipe ainsi qu'à celui exposé dans nos conférences, les cinéphiles de partout à travers le Québec ont accès à des savoirs, des éléments de connaissance autour du cinéma, mais ils sont avant tout stimulés à aller voir les films. Ciné-Bulles joue à cet effet un rôle de prescription qui n'est pas négligeable, particulièrement auprès des cinéphiles de région.

Sous-financement

Toutefois, comme indiqué dans notre introduction, le sous-financement chronique de notre revue et des baisses de revenus intervenus au moment de la pandémie nous fragilisent et nous obligent à faire à regret certains choix (opter pour un papier plus fin et moins respectueux de l'environnement, interrompre notre balado qui ne rapporte pas d'argent, baisser le nombre d'heures de travail de l'équipe consacrées à la commercialisation/promotion de ses contenus, etc.).

Cette situation financière précaire entraîne des entraves importantes au développement et nous sommes constamment limités dans nos stratégies de découvrabilité. Une fois encore, notre rôle de découvrabilité du cinéma québécois en est *de facto* impacté. Un soutien adéquat de nos activités nous permettrait sans aucun doute de mieux faire connaître nos contenus et par le fait même de mieux faire rayonner le cinéma québécois.

En conclusion, nous pensons avoir soulevé plusieurs points importants dans ce mémoire et espérons que nous serons entendus et que les futures orientations gouvernementales seront réalistes et assureront rapidement la mise en place de mesures concrètes pour que tous les citoyens et citoyennes du Québec puissent découvrir et apprécier leur cinéma.

RECOMMANDATIONS DE L'ACPD

a. À court terme, quelles sont les trois actions que le Québec devrait prioriser pour atteindre l'objectif de favoriser la diffusion et l'exploitation des contenus afin de les rendre accessibles pour tous les publics et écrans ?

1. Favoriser un accès égal aux œuvres et aux produits culturels, comme les films québécois, sur l'ensemble du territoire afin de corriger les inégalités constatées, d'élargir les publics et de favoriser une offre culturelle diversifiée

- Augmenter les subventions et les ressources pour les ciné-clubs et festivals locaux, facilitant ainsi la diffusion des œuvres québécoises dans diverses régions et attirant un public diversifié.
- Soutenir plus adéquatement les cinémas parallèles dans la mise en place de leurs activités et leurs activités de développement de publics en soutenant la création de postes en médiation culturelle à échelle régionale et en mettant à leur disposition une panoplie d'autres ressources (formations, supports de communication, aide au recrutement de bénévoles, etc.).
- Faire pression auprès des distributeurs pour que le circuit de ces cinémas parallèles puisse avoir accès aux œuvres plus rapidement et dans des conditions adaptées (formats de projection, tarifs de projection acceptables, etc.).
- Soutenir les cinémas parallèles dans la transition technologique en mettant à leur disposition des programmes de financement pour mettre à niveau leurs équipements et leur permettre de procéder à des améliorations locatives.

2. Intéresser les jeunes au cinéma québécois

- Réinstaurer rapidement les financements Grand écran et celui de L'OEIL CINÉMA afin que ces projets puissent à nouveau rayonner à grande ampleur.
- Développer massivement les activités d'éducation cinématographiques dans les écoles.
- Mettre en place ou renforcer des mesures de soutien à la fréquentation de la salle de cinéma par les jeunes (passeports culturels, sorties scolaires en milieu culturel, etc.).

3. Renforcer le rôle des promoteurs de culture québécoise comme les revues culturelles

- Augmenter le financement des périodiques culturels et leur regroupement (la SODEP) afin que leur travail de découvrabilité de la culture québécoise puisse continuer et qu'ils puissent rejoindre un lectorat encore plus large.

b. À moyen et long terme, quelle est votre vision d'avenir en lien avec cet objectif ?

Notre vision à moyen et long terme peut se résumer dans les propositions suivantes :

- Ouvrir l'école à une plus large définition des arts inclusive pour le cinéma et repenser le rôle de l'école dans la formation des artistes et du public de demain.
- S'assurer de la collaboration du ministère de l'éducation, pas seulement dans le cadre de programmes comme « La culture à l'école », mais dans un processus de révision du domaine de l'enseignement des arts qui permettrait de donner à l'éducation cinématographique une vraie place à l'école.
- Contrer l'hégémonie grandissante des plateformes de diffusion étrangères en soutenant davantage les plateformes de diffusion locales existantes (comme la plateforme Tënk), et en leur imposant des règles et taxes plus strictes avec des obligations de redistribution financière à la production québécoise.
- Accompagner davantage les organisations culturelles à s'inscrire dans des démarches de développement durable concrètes et atteignables.

c. Pouvez-vous identifier des initiatives, d'ici ou d'ailleurs, dont nous pourrions nous inspirer pour atteindre cet objectif ?

1. Le modèle du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC) en France :

- Le CNC soutient la production, la distribution et la diffusion des œuvres cinématographiques françaises, notamment à travers des aides financières et des programmes éducatifs. Il favorise également la diversité culturelle et l'accès du public aux œuvres.

[CNC](#)

2. Le programme "Screen Australia" :

- Cet organisme soutient l'industrie cinématographique australienne en finançant des productions locales, en promouvant les films australiens à l'international et en facilitant l'accès du public aux œuvres nationales.

3. Les circuits de cinéma itinérant en France :

- Des initiatives telles que celles soutenues par l'Association Nationale des Cinémas Itinérants (ANCI) permettent de diffuser des films dans des zones rurales ou mal desservies, rendant le cinéma accessible à un public plus large.

[FNCC](#)

4. Les dispositifs d'éducation au cinéma français à l'école et hors temps scolaire:

- Ces dispositifs visent à initier les élèves à la culture cinématographique, développer leur esprit critique, leur donner des outils pour apprécier et analyser les œuvres cinématographiques et enfin les initier au geste de création cinématographique. Maternelle au cinéma, [École et cinéma](#), [Collège au cinéma](#), [Lycées et apprentis au cinéma](#), [Passeurs d'images](#), le [Cinéma Cent Ans de Jeunesse](#)

5. Divers projets de développement de publics et d'éducation cinématographique tels que présentés lors des Rencontres de coproduction francophone organisées par la SODEC en novembre 2024

<https://sodec.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/catalogue-initiatives-dev-publics.pdf>